



QUAND LA PRÉVENTION RENCONTRE LA PERFORMANCE GLOBALE DE L'ENTREPRISE

Dr Mounir GHEDBANE

Médecin du travail, Coordinateur de la cellule Maintien en emploi – CIAMT – Paris

Cécile MEGE-PINEY

Consultante Manager, Responsable R&D – Cabinet Solutions Productives

Laurent PAGNAC

Directeur Associé Relation Publique Réseau et Partenariat – Cabinet Solutions Productives

Céline VERNERT

Coordinatrice de projets – CIAMT – Paris

Introduction / Objectifs :

Le CIAMT s'est associé à un projet sectoriel « Logistique » d'amélioration des conditions de travail et de démarche globale de maintien en emploi au sein du Marché International de Rungis, co-financé par le Fond d'Amélioration des Conditions de Travail (FACT). L'objectif était d'expérimenter une démarche de capitalisation des savoir-faire de prévention pour construire collectivement des pratiques innovantes et pérennes. Cela, en améliorant les conditions de maintien en emploi et de prévention des risques, en aidant les entreprises à mieux appréhender l'anticipation et la gestion des situations à risques, et en favorisant le partage d'expériences.

Méthodologie :

La démarche holistique portée par le CIAMS (Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives – Université Paris-Saclay), grâce au CIAMT, et le cabinet « *Solutions Productives* », a permis de mettre en interaction cinq entreprises ayant des activités de logistique afin d'identifier leurs problématiques communes et individuelles. Cette forme d'intervention vise à regrouper des collectifs de pairs pour échanger à partir de diagnostics locaux, partager des pratiques et faire avancer des sujets stratégiques. Un travail de mobilisation des entreprises a été nécessaire. L'investissement conjoint du SPSTI et de ses partenaires fut un élément favorisant, particulièrement dans cette étape clé. Le ciblage des entreprises a été réalisé en lien avec la CRAMIF et l'appui des syndicats professionnels a permis d'identifier les interlocuteurs pour leur présenter le projet et les enjeux.

Chaque entreprise a bénéficié d'un diagnostic local selon le besoin identifié avec elle.

Parallèlement, elles ont participé à cinq séances collectives, animées par un binôme de consultants, et une visite des cinq sites d'entreprise pour partager et échanger sur l'avancement de leurs actions respectives. Un comité de pilotage interinstitutionnel composé de représentations du porteur de projet, du SPSTI, de la CRAMIF, de l'ARACT IDF, des entreprises participantes, du CIHSCT, etc.) s'est également réuni quatre fois pour suivre l'expérimentation.

Résultats obtenus :

Le dispositif a permis d'ouvrir le champ des possibles en croisant collectivement les différentes actions locales. Les diagnostics locaux ont fait émerger des axes d'amélioration sur l'organisation du travail, sur les équipements et sur le management.

Les échanges collectifs ont favorisé :

- ▶ des prises de conscience autour des liens Santé/Performance ;
- ▶ des échanges de pratiques, d'expérimentations, de solutions, d'idées, voire d'échecs en bénéficiant de l'expérience vécue entre participants, comme accélérateur des transformations ;
- ▶ une appropriation et une prise de recul grâce aux temps d'échanges dédié ;
- ▶ la constitution d'un « *mini-réseau* ».

Discussion des résultats / Conclusion :

Au cours du projet, la préoccupation des dirigeants concernant leur « *business* » a souvent été mise en avant, la prévention des risques venant « *après ou à côté...* ». Pourtant, ils sont bien conscients des difficultés à recruter et à garder leur personnel dans un secteur d'activité en tension, dans un contexte de recul de l'âge de la retraite, de difficultés liées à la pénibilité de certains métiers et des risques d'usure professionnelle. L'ensemble des diagnostics locaux a pu mettre en avant les liens forts entre performance et prévention.

Les SPSTI ont un rôle à jouer pour convaincre les entreprises, en s'intéressant à leurs douleurs et en les plaçant au cœur des démarches collectives et partenariales, d'investir la prévention primaire et la démarche de maintien dans l'emploi comme leviers de performance globale.



Pour contacter l'auteur de cette communication : c.vernert@ciamt.org